

**RAPPORT AUX MEMBRES  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 29 MARS 2010**

**OBJET : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS – BUDGET PRIMITIF 2010 – BUDGET ANNEXE DES PARKINGS**

L'Instruction M4 donne la possibilité aux Collectivités Territoriales, au titre de l'exercice clos et avant adoption du Compte Administratif, de procéder à la reprise anticipée des résultats.

Lorsque le résultat excédentaire de la section de fonctionnement est repris par anticipation, la reprise s'effectue dans les conditions suivantes :

- l'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (compte-tenu des restes à réaliser ou reports)
- le solde disponible peut-être inscrit : soit en fonctionnement, soit en investissement :

Le Conseil Municipal inscrit également au budget de reprise la prévision d'affectation au compte 1068.

Le besoin de financement de la section d'investissement est aussi repris par anticipation tout comme les restes à réaliser ou reports. Il ne peut y avoir reprise partielle.

La reprise anticipée doit être justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le Comptable, accompagnée de l'état des reports au 31 décembre.

Lors de l'approbation du Compte Administratif, les résultats sont définitivement arrêtés et lorsque les résultats font apparaître une différence avec les montants repris par anticipation, l'assemblée délibérante doit procéder à la régularisation dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Administratif.

S'il s'agit d'une différence positive, la régularisation donne lieu à une augmentation de la recette inscrite à la ligne 002 pour le montant de la différence.

S'il s'agit d'une différence négative, la recette inscrite à la ligne 002 est diminuée du montant de cette différence.

Les résultats prévisionnels de l'exercice clos 2009 du Budget Annexe des Parkings, après que ceux-ci aient été attestés par le Comptable Public, sont repris au Budget Primitif du Budget Annexe des Parkings 2010 conformément à la fiche de calcul suivante :

	Résultat de clôture N-1	Affectation du résultat	Résultat prévisionnel de l'exercice	Chiffres à prendre en compte pour la reprise anticipée des résultats
Investissement	- 550 640,42	0,00	593 658,48	43 018,06
Fonctionnement	2 521 018,98	616 260,42	644 846,61	2 549 605,17
	1 970 378,56	616 260,42	1 238 505,09	2 592 623,23

1) EXCEDENT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2009	2 549 605,17
--	--------------

Affectation obligatoire	
Solde disponible affecté comme suit :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• affectation complémentaire en réserves (cpt 1068)</li> <li>• affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)</li> </ul>	204 614,94 2 344 990,23
2) RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2009	43 018,06
3) RESTES A REALISER	247 633,00

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à délibérer sur le projet.

**LE RAPPORTEUR**

N°10/52

Reprise anticipée des résultats – Budget Primitif 2010 – Budget Annexe des Parkings

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-5 autorisant la reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1,

Vu le projet de Budget Primitif de l'exercice 2010 – Budget Annexe des Parkings,

Vu la fiche de calcul des résultats prévisionnels de l'exercice 2010 s'établissant comme suit :

	Résultat de clôture N-1	Affectation du résultat	Résultat prévisionnel de l'exercice	Chiffres à prendre en compte pour la reprise anticipée des résultats
Investissement	- 550 640,42	0,00	593 658,48	43 018,06
Fonctionnement	2 521 018,98	616 260,42	644 846,61	2 549 605,17
TOTAL	1 970 378,56	616 260,42	1 238 505,09	2 592 623,23

Considérant que la reprise anticipée est intégrale tant en investissement qu'en fonctionnement,

Considérant que les résultats ont été attestés par Mme la Trésorière Principale en date du 11 mars 2010,

Sur avis de la Commission des Finances en date du 22 mars 2010,

### APRES EN AVOIR DELIBERE

**Article 1<sup>er</sup>** : Reprend par anticipation les résultats comme suit :

1) EXCEDENT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2009	2 549 605,17
Affectation obligatoire	
Solde disponible affecté comme suit :	
• affectation complémentaire en réserves (cpt 1068)	204 614,94
• affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	2 344 990,23
2) RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2009	43 018,06
3) RESTES A REALISER	247 633,00

**Dernier article** : Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Et ont les membres présents signé après lecture,

**Pour Copie Conforme,  
Le Maire,  
Pour le Maire,  
Le Conseiller Délégué**

**RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF  
EXERCICE 2009  
BUDGET PARKINGS - GPS**

	REALISE	REPORTS	REALISE + REPORTS
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
RECETTES	1 775 304,48	0,00	1 775 304,48
DEPENSES	1 130 457,87	0,00	1 130 457,87
<i>Résultat de l'exercice</i>	<b>644 846,61</b>	<b>0,00</b>	<b>644 846,61</b>
Excédent ou Déficit (+ ou - 002) N-1	2 521 018,98		
<b>RESULTAT CUMULE-1068</b>	<b>2 549 605,17</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>			
RECETTES	1 009 486,46	0,00	1 009 486,46
DEPENSES	415 827,98	247 633,00	663 460,98
<i>Solde d'exécution de l'exercice(- cpt 001)</i>	<b>593 658,48</b>	<b>-247 633,00</b>	<b>346 025,48</b>
Solde d'exécution reporté (+ ou - 001) N-1	-550 640,42		
Affectation - Cpt 1068	616 260,42		
<i>Solde d'exécution cumulé</i>	<b>43 018,06</b>		
<b>TOTAL INV. + FONCT.</b>			
TOTAL RECETTES	2 784 790,94	0,00	2 784 790,94
TOTAL DEPENSES	1 546 285,85	247 633,00	1 793 918,85
<i>SOLDE - Année N</i>	<b>1 238 505,09</b>	<b>-247 633,00</b>	<b>990 872,09</b>
Affectation - 1068	616 260,42		
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>2 592 623,23</b>		

*A compenser (résultat cumulé en  
investissement + résultat cumulé  
en reports) (1)*

-204 614,94

*Affectation N+1  
(Cpt 1068) (2)*

-204 614,94

**TOTAL (2-1)**

*Solde disponible après  
affectation*

2 344 990,23

**DISPONIBLE 2009**

**2 344 990,23**

**RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2009 PARKINGS - GPS**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (1)	Part affectée à l'investissement ou reversée à la collectivité de rattachement (2) - 1068	Résultat de l'exercice (3)	Résultat cumulé (4)
Investissement	-550 640,42		593 658,48	43 018,06
Fonctionnement	2 521 018,98	616 260,42	644 846,61	2 549 605,17
<b>TOTAL</b>	<b>1 970 378,56</b>	<b>616 260,42</b>	<b>1 238 505,09</b>	<b>2 592 623,23</b>

**RESULTAT DE L'EXERCICE**

	Prévisions budgétaires	Investissement	Fonctionnement	Total
<b>RECETTES</b>	Prévisions budgétaires totales	1 963 618,98	2 434 058,56	4 397 677,54
	Titres de recettes émis (y compris rattachement)	1 009 486,46	1 775 304,48	2 784 790,94
	Réduction de titres			0,00
	Recettes nettes	1 009 486,46	1 775 304,48	2 784 790,94
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES</b>	Autorisations budgétaires totales	1 963 618,98	2 434 058,56	4 397 677,54
	Engagements	0,00		0,00
	Rattachements à l'exercice - ICNE			0,00
	Mandats émis (y compris rattachement)	415 827,98	1 126 171,92	1 541 999,90
	Rattachements	0,00	4 285,95	4 285,95
	Dépenses nettes	415 827,98	1 130 457,87	1 546 285,85
Report de l'exercice	247 633,00		247 633,00	
<b>RESULTAT</b>	EXCEDENT	593 658,48	644 846,61	1 238 505,09
	DEFICIT			
	<b>RESTES A REALISER</b>			
	EXCEDENT		0,00	
DEFICIT	-247 633,00		-247 633,00	
<b>RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE</b>				<b>990 872,09</b>